* **ETAIENT PRESENTS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| -Mr MEBREK | AHMED  | PRESIDENT |
| -Mr SALHI | FAOUZI  | VICE/PRESIDENT |
|  -MR SEKFALI  | MED  |  P/ETHIQUE |
| -Mr BENABDESLAM |  SALIM | P/C-FINANCE |
| -Mr BOUDAR | KRIM | P/CRCA |
| -Mr GOURMAT | ABDELHAK | MEMBRE |
| -Mr TOUATI | KAMEL | MEDECIN |
| -Mr ABDESMAD | NACER | DTR |
| - Mr REZGOUN | SAAD | SG/LRFA |
| **INVITES** |  |  |

-Mr FARTAS SALAH CHARGE DE LA COMMUNICATION

- MR SAADI HACENE DTRA

-TRIA LAID COMMISSION JURIDICTIONNELLE

ABSENT CONVALESCENCE

* BOUTOUATA LAID

Après les souhaits de bienvenue aux membres de ligue présents , le bureau de ligue se reuni en séance ordinaire adopte l’ordre du jour

Avant l’entame des travaux Monsieur le president donne un compte rendu sur la réunion du 23/12/2017 FAF-DTN-DTR

I-APPROBATION DU PV N°05 DU BUREAU DE LIGUE DU 26/11/2017

Aucune remarque n’ayant été enregistrée le PV N°05 a été approuvé à l’unanimité des membres de ligue présents.

II – LECTURE DE COURRIER

*COURRIER FEDERAL*

1-NOTE FAF/Concernant la communication du TCR

De la ligue

2-NOTE FAF invitation à la réunion FAF-DTN-DTR

 3-Commission coupe d’Algérie U15-U17-U20

 4- NOTE FAF concernant la 2eme période d’enregistrement des licences

*COURRIER DIVERS*

*APC SIDI AMAR ; audit stade SIDI SALEM et BOUKHDRA*

I-APPROBATION DU PV N°05

II-LECTURE DU COURRIER

III-TRAVAUX DES COMMISSIONS

IV –MODALITES D’ACCESSION ET DE RETROGRADATION 2017/2018

V- PREPARATION AGO 2017

VI-QUESTIONS DIVERSES

V-QUESTIONS DIVERSES

III-TRAVAUX DES COMMISSIONS

1-COMMISION COUPE D’ALGERIE

Le président de la commission régionale donne un compte rendu sur le déroulement du 4eme , tour des éliminatoires régionales catégorie jeunes.

Suite à la décision de la commission fédérale de porter le nombre de qualifié par catégorie à 3 équipes , deux équipes éliminées par catégorie seront repêchées sur la base du meilleur résultats (goal avérage ) ,ou à défaut suivant un tirage au sort .

Donc 06 équipes par catégorie U15-U17-U19 participent au dernier et 5eme tour prévu le 05 et 06 janvier 2018 , afin de déterminer les 03 catégories représentant la ligue régionale de Annaba

2- COMMISSION MEDICALE

Le président de la commission médicale donne un compte rendu sur l’opération contrôle des dossiers médicaux des joueurs séniors concernant la deuxième période d’enregistrement des licences.

Par ailleurs en sa qualité de rapporteur de la commission médicale lors du symposium de la FAF Le médecin de la ligue donne un résumé sur les travaux de la commission

3--**LA-COMMISSION-DE L’ORGANISATION SPORTIVE**

-Etude d’une affaire litigieuse

 -homologation des résultats séniors 8eme journée et jeunes 5eme journée -

4-**DIRECTION REGIONALE D’ARBITRAGE**

Désignation des arbitres seniors

Désignation des arbitres championnat jeunes

Par ailleurs Monsieur SALHI a été chargé pour la relance de la formation des arbitres régionaux.

Mr Salhi est chargé en collaboration avec les ligues de wilaya de mettre en place un programme de travail

**5-COMMISSION JURIDICTIONNELLE**

A travers les analyses des affaires disciplinaires du mois de décembre la commission note une nette régression des infractions commises par les joueurs ceci est du à une meilleure prise en charge des jeunes. .néanmoins on enregistre quelques faits

Jets de projectiles- 03 stades

Utilisation des fumigènes dans les gradins – 02 stades

Conduite incorrecte 05 équipes

**6- DIRECTION TECHNIQUE REGIONALE**

 Poursuite des cycles de formation

1-06 stages FAF1 S 2 au profit de 248 STAGIAIRES

03-STAGES FAF 3- S2 au profit de 144 STAGIAIRES

IV- **MODALITES D’ACCESSION ET DE RETROGRADATION**

Les modalités d’accession et de rétrogradation de la saison sportive 2017/2018 ont été conçues suivant

1- la pyramide actuelle 03 groupes à 16

2- Nombre de clubs qui rétrogradent de l’inter région vers La RI (00-01-02-03 clubs )

3-les champions de wilaya 01 par wilaya

La mise en application des présents modalités sont subordonnées au respect des dispositions réglementaires notamment l’article 01 ET 71 des RGX de la FAF

**V- PREPARATION DE L’AGO 2017**

Le secrétaire général et les présidents de commissions sont appelés à communiquer le bilan d’activité moral de l’année 2017 au prochain bureau prévu la fin janvier 2018.

A-MEBREK S-REZGOUN

**LE PRESIDENT LE SECRETAIRE**

 **A.MEBREK S.REZGOUN**

**V- PREPARATION DE L’AGO 2017**

Le secrétaire général et les présidents de commissions sont appelés à communiquer le bilan d’activité moral de l’année 2017 au prochain bureau prévu la fin janvier 2018.

**RESOLUTIONS DU BUREAU DE LIGUE**

 Les commissaires au match sont astreint à transmettre les rapports de match , même s’il n’a aucun fait à signaler

Revoir les stades et domiciliation des jeunes catégories.

Le bureau de ligue demande de se rapprocher de la DJS pour l’autorisation d’installation d’une baraque modulable au niveau du siège de la LRFA

Cette extension servira à la formation des arbitres régionaux.

**Indemnisation du trio pour un match non joué**

* Indemnité de transport sur la base de 07 DA LE KM.
* Indemnité de séjour de 1000 DA pour une rencontre programmée à plus de 50 KM
* Régularisation des cas de la saison 2016-2017

Plus personne ne demande la parole la séance fût levée à 12h

**LE PRESIDENT LE SECRETAIRE**

 **A.MEBREK S.REZGOUN**

**LE PRESIDENT LE SECRETAIRE**

 **A.MEBREK S.REZGOUN**

**VI- QUESTIONS DIVERSES**

1-Nécessité de transmettre les rapports des commissaires au match même s’il n’ ya aucun fait à signaler

2-Revoir la situation de certains stades homologués

3-Rappel de l’aspect réglementaire quant à l’utilisation de la surface technique

4- Revoir le montant des Amendes infligées aux clubs en cas d’absence des entraineurs aux rencontres officielles (Aspect réglementaire )

5- l’insuffisance de l’infrastructure sportives ( stades) et la domiciliation des clubs SDF

6- faire un écrit à qui de droit pour l’extension de la ligue (mise en place d’une salle de formation – DTRA-sous forme d’une baraque modulable )

7- Indemnisation du trio pour un match non joué

 -indemnité de transport sur la base de 5 DA le KM

 -indemnité de séjour pour une rencontre programmée à plus de 50 km

 - Régularisation des cas de la saison 2016-2017

A toutes ces questions un débat s’en suit, les mesures appropriées seront prises

Plus personne ne demande la parole la séance fut levée à 12 h

Le président de la LRFANNABA LE SECRETAIRE GENERAL

AHMED MEBREK SAAD REZGOUN